

À l'origine, les radios libres

***Il y a 30 ans, naissent les premières radios libres qui osaient défier la mainmise de l'État sur les ondes. Radios associatives ou locales, elles ont rompu l'exclusivité de la RTBF mais sont également à la base des radios privées actuelles. Petit retour en arrière.***



Jusqu'au milieu des années 70, le paysage radiophonique belge, à l'instar de ses voisins européens, ne fait écho qu'à une seule et même voix. Aucun trouble ne vient perturber le puissant monopole de l'État qui détient le pouvoir d'émettre sur les ondes depuis la fin de la guerre<sup>1</sup>. On n'allume pas la radio mais on se branche sur « Bruxelles » aussi naturellement que les anglais le font sur la vénérable BBC. Pourtant, c'est précisément d'Outre-manche que les premiers signes de rebellions face à cette mainmise étatique se font sentir. Vers le milieu des sixties, la célèbre Radio Caroline<sup>2</sup> émet depuis les eaux internationales et secoue, avec ses audiences record, le monopole de la *Beeb* grâce à une programmation essentiellement rock'n roll. De ce bateau et d'autres dans son sillage, naît rapidement l'expression de *radio pirate*, remplacé plus tard par *radio libre*.

En Belgique, même si Radio Luxembourg émet déjà depuis l'étranger, la maison RTB (devenue RTBF fin 1977) ne connaît ses premières attaques qu'à l'aube des années 80.

L'Association pour la Libération des Ondes voit le jour en 1978 avec une revendication simple, dépenaliser l'activité radiophonique pirate. Ses membres, radios alternatives, militantes ou de combat, occupent les ondes de manière illégale et défendent des projets qui ne bénéficient d'aucun écho médiatique comme Radio Eau

noire à Couvin, dont les militants dénonçaient la construction d'un barrage. Très vite, d'autres suivent le mouvement et les initiatives se multiplient, soutenues par l'évolution des techniques, un matériel moins cher et plus léger. En 1980, on dénombre plus d'une cinquantaine de radios libres en Wallonie et à Bruxelles avec déjà, un virage majeur.

Profitant de la brèche ouverte, les opérateurs commerciaux tentent une première percée en offrant une programmation essentiellement musicale et de divertissements, empiétant largement sur les plates-bandes de la RTBF. Devant la cacophonie ambiante, plusieurs décrets sont adoptés en vue d'assurer une existence juridique aux radios locales, mais selon des règles strictes<sup>3</sup>. L'interdiction de constituer un réseau (et donc d'émettre sur tout le territoire) ou de diffuser de la publicité reste d'actualité.

## Hors-la-loi

L'année suivante, l'ancêtre de la future Bel-RTL voit le jour à Liège sous le nom de Radio Basse Meuse. Créée par quelques passionnés, cette structure se professionnalise rapidement et déploie une vraie grille des programmes avec, grande nouveauté, des billets d'information diffusés à heures fixes<sup>4</sup>. « *En plus des journaux, nous animions également des émissions qui abordaient des thèmes de sociétés ou politique, des informations qui nous semblaient négligées ou mal traitées par la RTBF.* » Marc Vanesse, journaliste et chargé de cours à l'ULg, était un des membres fondateurs de Radio Basse Meuse, dont les débuts furent pour le moins mouvementés : « *Nous émettions dans l'illégalité la plus complète puisque nous ne disposions pas encore d'agrément. Il fallait se méfier des patrouilles de la RTT qui sillonnaient la ville à la recherche de notre émetteur.* »



Véritable incubateur, la radio draine rapidement des étudiants et de jeunes diplômés de la section d'information et de communication de l'Université. *« Les cours de pratique étaient inexistantes ou presque. Toute une génération de journalistes a réellement appris le métier au sein de cette radio qui nous a vraiment servi de laboratoire. Et tout ça bénévolement ! »*

Actuel directeur de l'information radio à la RTBF, Dominique d'Olné est lui aussi passé par la case Basse Meuse : *« Cette station a été une véritable fourmilière. Presque toutes les personnes que j'ai croisées là-bas sont devenues journalistes ou animateurs. Nous avons une réelle envie de faire de l'info, d'aller sur le terrain, de relayer des messages que la RTBF de l'époque négligeait. On n'avait pas vraiment de modèle et à cet égard, les radios libres ont été une formidable opportunité d'expérimentations et d'innovations. On cherchait un nouveau ton, un vocabulaire adéquat. On mêlait souvent inconscience et insouciance. »* La radio développe son approche de proximité en allant fréquemment sur le terrain et en offrant l'opportunité aux citoyens de s'exprimer librement. Apparaissent ainsi les premières émissions gays et lesbiennes, du temps d'antenne dédié aux communications avec le monde carcéral (radio passe-muraille) ainsi qu'une soirée et une nuit consacrée exclusivement aux élections américaines de 1984, une première à l'époque.

*Photo : Une partie de l'équipe de FM La Meuse en 1985. Voir le site consacré au [50e anniversaire de la radio](#), tenu par Philippe Delaive - Woolf .*

## Un nouveau ton



Cette nouvelle donne, qui bouscule les habitudes d'écoute, ne laisse pas la radio nationale indifférente. Cataloguée comme la « radio de Papa », avec un ton très professoral, voire péremptoire, elle réagit en deux temps. Radio 21 débarque en 1983, avec un ton et une identité propres, adoptant notamment le concept du *music and news*. Parallèlement, la RTBF intente plusieurs actions en justice contre ces structures privées qui diffusent de la publicité commerciale. Radio Basse Meuse en fait partie, ce qui provoque une situation pour le moins cocasse : *« À l'époque, le patron à Reyers n'était autre Robert Stéphane qui, d'un côté, nous assignait en justice et, de l'autre, nous donnait également cours de journalisme à l'Université ! De quoi donner lieu à quelques belles études de cas »*, sourit Marc Vanesse.

Petit à petit, plus le souci de professionnalisation avance, plus la logique de rentabilité commerciale prend de l'importance et la manière de présenter informations et musiques glisse vers plus de conformisme. De la multitude de structures amateurs des débuts, il ne subsiste rapidement plus qu'une poignée de grosses cylindrées et la logique de rachats et de concentration s'impose doucement. En 1987, lorsqu'un décret prépare le passage d'un paysage monopolistique à une situation concurrentielle, un secteur privé existe déjà dans les faits.



*Radio 48FM, radio libre des étudiants ULg*

À l'heure actuelle, les radios dites libres ne représentent plus vraiment une part d'audience significative mais tentent tant bien que mal, avec des budgets serrés et quelques bénévoles, de perpétuer une certaine idée de la radio. Loin des voix standardisées, on laisse toujours la place à l'improvisation, à une programmation musicale plus variée tout en offrant toujours un accès au micro aux citoyens. À la différence près que la plupart des radios libres ne diffusent désormais plus que depuis Internet...

**François Colmant**  
Août 2010

**François Colmant** est chercheur au Département des Arts et Sciences de la Communication. Ses principales recherches portent sur l'évolution de la presse en ligne et son influence sur la profession journalistique.

**Quelques repères :**

1978 : Création de l'ALO. Premières émissions pirates avec Radio Eau noiret et Radio Louvain-la-Neuve.

1980 : Création de Radio Contact et de Station Indépendante Satellite (SIS)

1981 : Premières mesures réglementaires

1982 : Création de Radio Basse Meuse

1984 : Extension de la bande réservée aux radios locales

1985 : Autorisation de diffuser de la publicité, sous condition. Premières concentrations de radios.

1987 : Premier plan de fréquences

1991 : Création de Bel-RTL. La publicité apparaît sur les ondes de la RTBF.

---

<sup>1</sup> *Plusieurs stations indépendantes émettaient avant 1940 mais à la Libération, le Législateur annula l'octroi de licence à toute station privée.*

<sup>2</sup> *Dont le récent film de Richard Curtis, *The Boat that rocked*, est largement inspiré.*

<sup>3</sup> *Le décret du 8 septembre 1981 attribue aux radios locales un rôle de promotion sociale et culturelle, d'éducation permanente et d'accès à l'antenne des citoyens.*

<sup>4</sup> *L'Association des Journalistes Professionnels réagira à ce genre d'initiatives en demandant que les sujets d'information au sein de ces nouvelles structures soient uniquement traités par des journalistes reconnus comme tels.*